

## FICHE PROGRAMME - FORMATION 2021

## « Concevoir et animer des séances d'éducation thérapeutique »

Module 2 - parcours ETP 40 heures

## Public et prérequis :

Professionnels en contact avec les patients, usagers en établissement ou à domicile

*Pré requis : avoir suivi le module 1*

## Dates et lieux :

✓ 23 et 24 novembre 2021 - Rennes

Durée : 2 jours - 14h

## Formateur :

✓ Coordinatrice ETP

## Coût :

Coût de la formation : 500 € /pers

Possibilité d'intervenir en intra

✓ FIFPL 2021 

Cette formation est susceptible d'être éligible au financement FIFPL

✓ DPC 2021 

Cette formation est éligible au DPC

Nous consulter pour votre inscription

## CONTEXTE

L'éducation thérapeutique permet d'acquérir des compétences utiles pour devenir acteur de sa santé en s'impliquant dans la prise en charge de sa maladie.

Il s'agit d'une des réponses à la prise en charge des maladies chroniques, visant au travers d'une approche complémentaire aux soins, de rendre le patient plus autonome et plus impliqué dans sa prise en soin, tout créant une relation partenariale avec l'équipe soignante.

Selon l'OMS, l'éducation thérapeutique du patient « vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. »

Il s'agit aussi et avant tout d'une approche différente, visant à écouter autrement le besoin du patient pour mieux y répondre.

## OBJECTIFS

La formation permettra aux participants de :

- ★ Situer la fonction des séances éducatives individuelles et collectives dans une démarche ETP personnalisée
- ★ Elaborer des séances ETP adaptées aux besoins du patient et de son entourage
- ★ Savoir utiliser les techniques d'animation et les outils pédagogiques appropriés

## SUIVI ET EVALUATION

- ✓ En amont de la formation, les participants renseignent un questionnaire visant à identifier leurs attentes pour une meilleure adaptation du formateur
- ✓ Tout au long de la formation, le formateur vérifiera la bonne compréhension et l'acquisition des connaissances
- ✓ La participation à la formation validée par l'émargement conditionne la validation des compétences
- ✓ A l'issue de la formation, les stagiaires seront amenés à auto-évaluer l'apport de connaissances et de compétences et leur satisfaction

## ✓ Méthodes HAS

Ce programme DPC est conforme aux méthodes définies par la HAS :  
Méthode pédagogique ou cognitive avec formation présentielle

## Pédagogie

La démarche pédagogique est interactive, basée sur le partage d'expérience.

La formation utilisera différentes méthodes pédagogiques, et notamment :

\* Des apports théoriques **et rappels de connaissances avec diaporama,**

\* Des ateliers en groupe et en sous-groupe

\* Des partages d'expériences et de pratiques professionnelles

\* Des exercices de mise en situation

\* Un travail individuel

## Support

Chaque participant reçoit un livret pédagogique regroupant les différents éléments de la formation

- ✓ A distance de la formation, un questionnaire interroge les participants sur la mise en œuvre opérationnelle des compétences et connaissances acquises, et des axes d'amélioration identifiés lors de la formation

## PROGRAMME

En préalable,

- . Rappel sur la démarche personnalisée d'éducation thérapeutique
- . Identifier la place des séances éducatives dans la démarche

I – Les principes pédagogiques d'animation de groupe utiles à l'éducation thérapeutique

- ✓ Acquérir une méthodologie de construction des séances éducatives
- ✓ Elaborer des objectifs centrés sur les besoins des participants
- ✓ Choisir les techniques d'animation appropriées à la situation
- ✓ Construire une méthode d'évaluation de la séance

II – Les séances éducatives intégrées aux consultations individuelles

- ✓ Modalités
- ✓ Intérêts et limites

III – Les séances d'éducation thérapeutique réunissant plusieurs patients

- ✓ Modalités
- ✓ Intérêts et limites

IV – En pratique...

- ✓ Ateliers de construction et d'animation des séances éducatives centrées sur les patients
- ✓ Favoriser l'expression des patients et les échanges
- ✓ Aider les patients à s'approprier des notions complexes

## ATTESTATION

Une attestation d'assiduité et de fin de formation est remise par l'AUB Santé à l'issue de la prestation.

S'agissant d'un programme DPC, le suivi des différentes étapes permet de valider le DPC des professionnels concernés avec la remise d'une attestation DPC